

COLLOQUE ANNUEL DE L'AGFMQ



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec



10 AU 13 SEPTEMBRE 2019

L'Espace 4 Saisons d'Orford
4940, chemin du Parc
Orford (Québec) J1X 7N9

Programme

MARDI 10 SEPTEMBRE

Dès 16 h Disponibilité de votre chambre à
l'Espace 4 Saisons

Souper libre (*exclus du forfait*)

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

Dès 7 h Petit-déjeuner pour tous
8 h 30 Accueil des participants
9 h Mot de bienvenue
9 h 15 **Atelier 1** : Revue des enjeux financiers,
comptables et d'audit et sujets d'actualité
en TPS-TVQ du secteur municipal
10 h 30 *Pause-santé*
10 h 45 Suite de l'atelier
12 h 15 *Dîner pour tous*
13 h 30 **Atelier 2 - Activité réseautage** : Le défi des
services financiers dans le contexte des villes
intelligentes et des technologies de
l'information (TI)
15 h 30 *Pause-santé*
16 h 30 Conclusion
17 h Souper réseautage

JEUDI 12 SEPTEMBRE

Dès 7 h Petit-déjeuner pour tous
8 h 15 Accueil
8 h 30 **Atelier 3** : Formation Lean V1-0
applicabilité dans un contexte financier
municipal
10 h 15 *Pause-santé*
10 h 30 Reprise de l'atelier 3
12 h *Dîner pour tous*
13 h 15 Suite de l'atelier 3
15 h *Pause-santé*
16 h 30 Conclusion de l'atelier 3
18 h 30 Soirée de clôture

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

Dès 7 h Petit-déjeuner pour tous
8 h 45 Assemblée générale annuelle
9 h 45 **Atelier 4** : Mise à jour et actualités
en finances municipales - MAMH
12 h 15 *Dîner pour tous*
13 h 15 Clôture du colloque 2019 et
remerciements

Ateliers

ATELIER 1

REVUE DES ENJEUX FINANCIERS, COMPTABLES ET D'AUDIT ET SUJETS D'ACTUALITÉ EN TPS-TVQ DU SECTEUR MUNICIPAL

Atelier animé par : JEAN-YVES TROTTIER, CPA, CA et CHANTAL DUFORT, CPA, CA de chez Raymond Chabot Grant Thornton

Les animateurs, membres de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) Cantons-de-l'Est, sont fiers de s'associer au colloque de l'AGFMQ qui se déroule dans leur région cette année. Ils animeront un atelier d'une demi-journée enrichissant et fort divertissant.

Tout d'abord, M. Trottier, leader en certification du secteur municipal chez RCGT depuis novembre 2016, prendra la parole pour discuter des enjeux spécifiques au secteur municipal sur le plan comptable, audit et financier. Ensuite, Mme Dufort, directrice principale et fiscaliste en taxes à la consommation avec une expertise dans le secteur public, complètera l'atelier en vous présentant des sujets d'actualité en matière de taxes à la consommation.

ATELIER 3

FORMATION LEAN V1-0 APPLICABILITÉ DANS UN CONTEXTE FINANCIER MUNICIPAL

Atelier animé par : JEAN-MARC LEGENTIL, Président de Bell Nordic, coach et conférencier recherché et reconnu internationalement

Cette formation permettra aux gestionnaires financiers municipaux d'approfondir leur connaissance sur les principes de base de la méthode d'amélioration continue Lean. Dans un contexte financier et municipal, il y sera présenté la méthodologie et les outils à privilégier. À la fin, vous serez en mesure de reconnaître les gaspillages et d'identifier les opportunités d'amélioration dans votre milieu de travail.

M. Legentil possède plus de 25 ans d'expérience en gestion d'entreprises : supervision, gestion et direction générale. Après avoir œuvré au sein de grandes entreprises telles que Johnson & Johnson, Laboratoires Abbott et Carrier, il se consacre maintenant à la consultation et à la formation dans les domaines de la planification stratégique, la création de nouveaux concepts de produits services, du développement organisationnel et l'amélioration des processus et de la performance des organisations.

ATELIER 2

LE DÉFI DES SERVICES FINANCIERS DANS LE CONTEXTE DES VILLES INTELLIGENTES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Atelier d'échanges animé par : les administrateurs de l'AGFMQ et l'entreprise TRILOGIE

Tous les services des finances s'appuient sur les TI. Les villes qui ne sont pas à la fine pointe de la technologie ne seront pas en mesure de s'adapter aux demandes des citoyens qui désirent être de plus en plus informés, et ce, rapidement si ce n'est pas immédiatement. Les données financières doivent être disponibles pour analyse presque en temps réel. Plusieurs enjeux touchent les services financiers.

L'atelier débutera par une présentation de l'entreprise Trilogie qui nous dressera un portrait de la ville intelligente, des cibles et des enjeux TI pour les services des finances. L'atelier permettra également d'échanger sur les défis que nous avons à relever pour produire des données « ouvertes » rapidement, de l'importance d'avoir des systèmes compatibles afin d'accélérer l'accès aux informations importantes pour la prise de décision stratégique (ville intelligente) et des enjeux au niveau du stockage des données (sécurité, intégrité, infonuagique, etc.).

ATELIER 4

MISE À JOUR ET ACTUALITÉS EN FINANCES MUNICIPALES

Atelier animé par : NANCY KLEIN, directrice générale des finances municipales et YVON BOUCHARD, agent de recherche au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - MAMH

Lors de cet atelier, les animateurs aborderont plusieurs sujets dont voici un bref aperçu :

- PL 155 - Retour sur certains éléments
- PL 108 - Suivi
- Évolution des normes comptables
- Normes en développement (travaux du Conseil sur la Comptabilité dans le Secteur Public en cours)
- Modifications envisagées au Rapport Financier et autres documents financiers 2019
- Rappel sur certaines lacunes et erreurs
- Programmes de subventions en infrastructures
- Autres sujets

Autres informations

TARIFICATION

MEMBRE OU SUBSTITUT

- Occupation simple : 1 210 \$ (1 391,20 \$ taxes incluses)
- Occupation double* : 1 460 \$ (1 678,64 \$ taxes incluses)

NON-MEMBRE

- Occupation simple : 1 510 \$ (1 736,12 \$ taxes incluses)
- Occupation double* : 1 760 \$ (2 023,56 \$ taxes incluses)

** La tarification occupation double s'applique uniquement aux participants qui sont accompagnés d'un conjoint ou d'une conjointe. Les accompagnateurs ne peuvent pas assister aux ateliers.*

Vous représentez une municipalité située dans **une des 7 MRC de l'Estrie** et vous ne souhaitez pas d'hébergement : consultez le formulaire d'inscription pour connaître notre tarification spéciale à cet effet.

La formation du colloque est admissible en vertu de la *Loi* favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre.

INSCRIPTION

AVANT LE 5 JUILLET 2019

POSTE : AGFMQ
7245, rue Clark, bureau 305
Montréal (Québec) H2R 2Y4

TÉLÉCOPIEUR : 514 499-1737

COURRIEL : agfmq@agfmq.com

SITE WEB : www.agfmq.com

POUR TOUTE INFORMATION

Contactez le secrétariat au :

514 499-1130
1 877 499-1130